



Compte-rendu de la réunion 06 juin 2014

A cette réunion étaient présents ou excusés :

Le bureau :

Annick Guenot (Présidente), Hervé Orry (Vice-président), Carole Perrin (Trésorière), Lucien Guenot (Secrétaire).

Membres :

Mmes : Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Gasnier Firmine, Germain Aude, Maire Chantal.
Mrs : Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Maire Florian, Maire Yves, Maroiller Lucien, Pilet Claude.

Excusés :

Mmes Bilbot Sylvie, Geser Marcelle, Flaux Jeannine, Maroiller Simone, Roquet Jeannine et Mrs Bilbot Pascal, Maire Tristan (Secrétaire-adjoint).

Invité :

Mr Chaudron François (1^{er} adjoint Commune de Marcilly).

Ordre du jour :

- Bilan bourse aux vélos,
- Feux de la St Jean,
- 14 juillet
- Assurances,
- Questions diverses.

La Présidente remercie les présents et aborde l'ordre du jour :

1. Bilan de la bourse aux vélos :

Annick informe que le dépôt de vélos et les 10% pris sur la vente ne s'appliquent pas aux membres du Comité.

A l'avenir nous allons essayer de faire encore plus de publicité sur cette manifestation.

Un article paraîtra dans le journal communal relatant la réussite de ces journées.

Carole nous informe que pour cette année la recette est de 387 €. Celle de la foire aux Vins et Fromages s'élève à 3550 €.

2. Feux de la St Jean :

Il n'y aura pas de participation de l'amicale des pompiers.

Après échanges, nous monterons les chapiteaux que nous laisserons jusqu'au 14 juillet. Yves et Lucien G. les chargeront le mercredi 18/06 à 14 h.

Nous le monterons le lendemain (jeudi 19/06) à 17 h 30. Se sont proposés : Noël, François, Claude, Lucien G., Florian, Yves, Robert et Hervé en sortant de son travail.

Le vendredi à 17 h 30, nous installerons le parquet et les tôles pour le feu et le samedi matin nous apporterons les tables, chaises, bancs et frigos.

Jean-Yves Gibot nous ouvrira les coffrets électriques.

Tenues des stands :

- Frites : Sylvie,
- Barbecue : Hervé,
- Buvette : Claude, Yves, Florian,
- Gaufres : Annick, Chantal (pâte préparée par Jeanine R. avec Noël et Michèle).

- Feu :Thierry (Compagnon de Carole) et Pascal, les tenues de pompiers sont à récupérer à la Mairie.

Nous décidons de tenir une caisse centrale avec des tickets pour chaque stand (Boisson 1,50 €, barbecue 2 €, gaufre 1,50 €, frites 1,50 €).

Annick se chargera des courses.

Noël récupérera le barbecue de l'amicale des pompiers.

Claude s'occupe de récupérer des palettes pour le feu.

Affichage : voir questions diverses.

La soirée débutera vers 18 h 30 avec le tour de chant de Kat'Anime(1h30) suivid'un bal animé par sono Castor se terminera à 2 heures du matin.

3. 14 juillet

L'amicale des pompiers ne participera pas non plus à cette manifestation.

François Chaudron nous informe que le cortège, comme les autres années, démarrera vers 21 h 30 et les feux d'artifices seront tirés vers 22 h 30 le 13/07/2014.

Il va prendre contact avec les parents d'élèves afin de savoir si une organisation commune est possible.

Nous consacrerons la prochaine réunion à l'organisation de cette manifestation.

4. Assurances

Nous avons actuellement trois assurances (Matériel et local, responsabilité civile et le camion). L'appel de cotisation s'élève à 1800 € pour 2014.

Un RDV avec un représentant du groupe Allianz est prévu pour le mercredi 12 juin à 14 h 30. Annick et Carole seront présentes.

5. Questions diverses :

- L'association La Hache, organisatrice de la Fête de l'andouille et des Cornichons, demande à nous emprunter 10 néons pour le 15 août 2014. Nous leur louerons 20 €.
- Marcilly les Buxy organisera les rencontres des Marcilly en 2015. Ils souhaitent pour leur organisation avoir notre bilan de 2013.
- Annick a pris contact avec Traits de Caractère à Is sur Tille afin d'obtenir un devis pour la réalisation d'affiches concernant nos diverses manifestations. Cet imprimeur nous a fait une proposition qui pour environ 800 €, couvrirait nos besoins d'affichage annuels en améliorant notre visuel et en permettant d'afficher plus. Il est décidé de faire un essai avec les feux de la St Jean.
- Annick nous informe que notre demande de la salle du COSEC pour la foire aux vins 2015 a reçu un avis favorable.(28 et 29 Mars 2015).
- Annick rappelle qu'elle a fait un courrier à la Mairie de Marcilly sur Tille concernant notre besoin de local. Cette démarche n'ayant pas abouti, elle est renouvelée.
- Noël nous informe qu'une nouvelle rubrique gratuite "Pour sortir" existe maintenant dans le Bien Public afin de signaler nos manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, Annick remercie chacune et chacun de sa participation. Aude et Florian nous offrent un pot pour célébrer leur mariage avec le comité.

**Prochaine réunion pour la préparation
du 14 juillet :**

**2 Juillet 2014 à 20h30
salle du monument**

La présidente
Annick Guenot

